

Année scolaire 2013/2014

EXAMENS DE FIN D'ANNEE ACCOMPAGNEMENT AU PIANO

Jeudi 26 juin 2014 – Salle d'Orgue

PROGRAMME

Extrait des fiches techniques :

Récitals de 2^e cycle supérieur

Récital de 1^{ère} année (non public) :

Un récital comportant :

- 1) réduction d'orchestre d'une œuvre lyrique ou concertante (avec la participation éventuelle d'un chef ou de solistes et travail éventuel avec ceux-ci) ;
- 2) accompagnement improvisé d'une ligne mélodique tonale exécutée par un instrumentiste ou un chanteur ;
- 3) transposition d'une œuvre avec chant (jusqu'à la tierce majeure) ;
- 4) exécution d'une œuvre du répertoire instrumental, communiquée huit jours avant la date de l'examen, et répétée une fois durant la semaine, avec le soliste (durée de la répétition : 45 minutes maximum) ;
- 5) transcription, écrite et jouée par le candidat, de l'extrait d'une œuvre symphonique, imposée trois semaines avant l'examen.

Pour les n° 1, n° 2 et n° 3, préparation en loge de 40 minutes avec piano.

N.B. : le jury se réserve la possibilité d'intervenir en cours d'épreuve.

Récital de 2^e année (public) :

Un récital comportant :

- 1) exécution d'une ou plusieurs œuvres symphoniques choisies par le candidat. Durée maximum, 12 minutes (mouvements séparés autorisés) ;
- 2) réduction d'orchestre et courte réduction de chœur (en clés modernes) ;
- 3) exécution d'une partie de clavier d'orchestre, imposée une semaine avant l'examen, avec la participation éventuelle d'un chef et travail avec celui-ci ;
- 4) déchiffrement d'une œuvre instrumentale, concertante, ou vocale, suivi ou précédé d'un travail de mise au point ;
- 5) exécution d'une ou plusieurs œuvres de musique de chambre vocale et/ou instrumentale choisies par le candidat et jouées avec un ou plusieurs élèves du CNSMDP, durée 15 minutes maximum ;

Pour les n° 1 et n° 5, l'une de ces œuvres sera obligatoirement du XX^e siècle ou du XXI^e siècle.

Mise en loge précédant le récital (avec les textes des épreuves n° 2 et n° 4 : 1 heure avec piano).

Si l'élève est ou a été également en cursus de composition au CNSMDP de Paris ou de Lyon, ou qu'il a déjà obtenu un diplôme de composition dans un établissement d'enseignement supérieur étranger, il peut proposer une pièce de son répertoire pour l'épreuve n° 5.

Examen final du 1^{er} cycle supérieur

Examen public - Durée : 30 minutes maximum.

- Classe spécialité Accompagnement au piano
 - 1) déchiffrement d'une ou plusieurs transcriptions d'œuvres pour orchestre (dix minutes de préparation en loge sans piano) ;
 - 2) accompagnement d'une œuvre de musique de chambre suivi d'un travail de mise en place et d'interprétation avec le ou les solistes du concours ;
 - 3) réduction au piano d'un extrait d'une œuvre pour cordes et un ou plusieurs instruments transpositeurs, imposé trois jours avant le concours ;
 - 4) lecture à vue d'un ensemble vocal écrit en clés anciennes (3 clé d'*ut*, 1 clé de *fa*) ou modernes (3 clés de *sol*, 1 clé de *fa*) ; (5 minutes de préparation en loge, sans piano) ;
 - 5) transposition d'une œuvre pour voix et piano (jusqu'à la tierce majeure).

Pour les n° 2 et le n° 5, préparation seul(e), en loge, avec piano.

NB : le jury se réserve la possibilité d'intervenir en cours d'épreuve.

Les élèves passent dans l'ordre suivant :

Récital de 1^{er} année de 2^e cycle supérieur (non public)

Récitals de 2^e cycle supérieur

Récital de 1^{ère} année (non public) :

Un récital comportant :

1. réduction d'orchestre d'une œuvre lyrique ou concertante (avec la participation éventuelle d'un chef ou de solistes et travail éventuel avec ceux-ci) ;
2. accompagnement improvisé d'une ligne mélodique tonale exécutée par un instrumentiste ou un chanteur ;
3. transposition d'une œuvre avec chant (jusqu'à la tierce majeure) ;
4. exécution d'une œuvre du répertoire instrumental, communiquée huit jours avant la date de l'examen, et répétée une fois durant la semaine, avec le soliste (durée de la répétition : 45 minutes maximum) ;
5. transcription, écrite et jouée par le candidat, de l'extrait d'une œuvre symphonique, imposée trois semaines avant l'examen.

Pour les n° 1, n° 2 et n° 3, préparation en loge de 40 minutes avec piano.

N.B. : le jury se réserve la possibilité d'intervenir en cours d'épreuve.

(mise en loge à 09h00)

09h40 Monsieur David-Huy NGUYEN-PHUNG

(mise en loge à 09h40)

10h20 Monsieur Wei-Chih CHEN

(mise en loge à 10h40)

11h20 Monsieur François HENRY

(mise en loge à 11h20)

11h40 Monsieur Shun IRIKAWA

ces horaires sont donnés à titre indicatif

Récital de 2^e année de 2^e cycle supérieur (public)

Récitals de 2^e cycle supérieur

(...)

Récital de 2^e année (public) :

Un récital comportant :

1. exécution d'une ou plusieurs œuvres symphoniques choisies par le candidat. Durée maximum, 12 minutes (mouvements séparés autorisés) ;
2. réduction d'orchestre et courte réduction de chœur (en clés modernes) ;
3. exécution d'une partie de clavier d'orchestre, imposée une semaine avant l'examen, avec la participation éventuelle d'un chef et travail avec celui-ci ;
4. déchiffrement d'une œuvre instrumentale, concertante, ou vocale, suivi ou précédé d'un travail de mise au point ;
5. exécution d'une ou plusieurs œuvres de musique de chambre vocale et/ou instrumentale choisies par le candidat et jouées avec un ou plusieurs élèves du CNSMDP, durée 15 minutes maximum ;

Pour les n° 1 et n° 5, l'une de ces œuvres sera obligatoirement du XX^e siècle ou du XXI^e siècle.

Mise en loge précédant le récital (avec les textes des épreuves n° 2 et n° 4 : 1 heure avec piano).

Si l'élève est ou a été également en cursus de composition au CNSMDP de Paris ou de Lyon, ou qu'il a déjà obtenu un diplôme de composition dans un établissement d'enseignement supérieur étranger, il peut proposer une pièce de son répertoire pour l'épreuve n° 5.

(mise en loge à 13h00)

14h40 Monsieur Philippe HATTAT

P.I. TCHAIKOVSKI	1 ^{er} mouvement de la Symphonie n° 4	(1. réduction d'orchestre)
G. FINZI	Trio violon, violoncelle, piano	(5. musique de chambre)

(mise en loge à 14h00)

15h00 Monsieur Yu MATSUOKA

M. RAVEL	Suite II orchestrale de Daphnis et Chloé	(1. réduction d'orchestre)
	Lever du jour – Danse générale	
G. CRUMB	Vox Balaenae	(5. musique de chambre)

Examen final du 1^{er} cycle supérieur (public)

Examen final du 1^{er} cycle supérieur

Examen public - Durée : 30 minutes maximum.

- Classe spécialité Accompagnement au piano
 - 6) déchiffrement d'une ou plusieurs transcriptions d'œuvres pour orchestre (dix minutes de préparation en loge sans piano) ;
 - 7) accompagnement d'une œuvre de musique de chambre suivi d'un travail de mise en place et d'interprétation avec le ou les solistes du concours ;
 - 8) réduction au piano d'un extrait d'une œuvre pour cordes et un ou plusieurs instruments transpositeurs, imposé trois jours avant le concours ;
 - 9) lecture à vue d'un ensemble vocal écrit en clés anciennes (3 clé d'*ut*, 1 clé de *fa*) ou modernes (3 clés de *sol*, 1 clé de *fa*) ; (5 minutes de préparation en loge, sans piano) ;
 - 10) transposition d'une œuvre pour voix et piano (jusqu'à la tierce majeure).

Pour les n° 2 et le n° 5, préparation seul(e), en loge, avec piano.

NB : le jury se réserve la possibilité d'intervenir en cours d'épreuve.

(mise en loge à 15h50)

16h20 Monsieur Théodore LAMBERT

(mise en loge à 16h20)

16h50 Monsieur Jonathan FOURNEL

ces horaires sont donnés à titre indicatif, merci au public d'attendre le signal de l'appareil pour entrer